

Prochain séminaire

Mardi 14 juin 2005

La troisième séance sera consacrée à l'histoire des IUT-Carières sociales, créés à la fin des années soixante, et au diplôme qui y est délivré : le DUT.

- *Thibault Tellier* (maître de conférences à l'IUT de Tourcoing) évoquera les impératifs des V^{ème} et VI^{ème} Plans en matière de modernisation du pays, qui prévoyaient la formation de techniciens de l'action sociale.

- *Jean-Louis Hiribarren* (ancien directeur du département carrières sociales de l'IUT de Tours) présentera les enjeux autour de ces nouveaux espaces et les modalités de leur mise en oeuvre.

- *Jean-Pierre Augustin* (professeur à l'université de Bordeaux 3) analysera les conditions de création de l'IUT de Bordeaux en 1967, fondé par Robert Escarpit et soutenu par les courants laïques et marxistes ; il s'interrogera sur l'originalité française de ces institutions et sur leurs éventuelles inspirations étrangères.

Nous débattons de la spécificité des IUT, au sein de l'Université et au regard de leur ancrage territorial. Nous analyserons leurs relations concurrentes avec les écoles de formation (issues notamment des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire) et les chevauchements avec les diplômes de Jeunesse et Sports.

Pour le Comité d'histoire
Joël Balavoine - Françoise Tétard

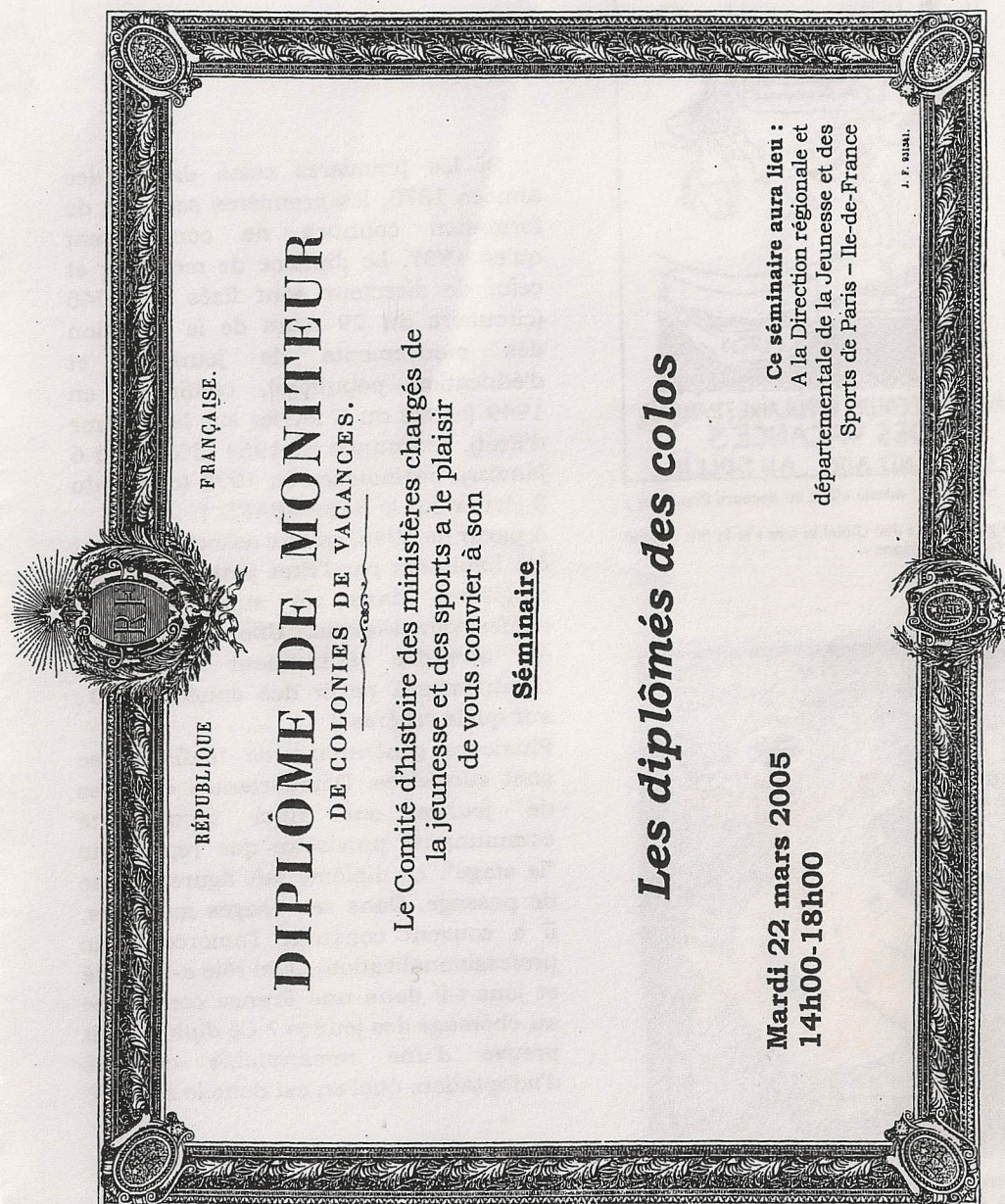
Une journée d'étude

décembre 2005
(date et programme
communiqués prochainement)

A l'occasion du trentième anniversaire de la loi Mazeaud du 29 octobre 1975 « relative au développement de l'éducation physique et du sport », le Comité d'histoire organise une journée d'étude. Nous y discuterons de la genèse et de l'originalité de cette loi. Des acteurs qui l'ont portée apporteront leurs témoignages. Des chercheurs feront état de leurs travaux. Professionnalisation du sport, amateurisme, place et rôle des fédérations, rapports avec l'Etat... autant de questions que la perspective historique devrait mettre en lumière.

Groupe de coordination
Michaël Attali - Pierre Lacroix -
Christophe Meslin - Nicolas Palluau -
Jacques Rouyer - Jean Saint-Martin

Conception : Christophe Meslin



Mardi 22 mars 2005

14h00-18h00

Mot d'accueil par **Jean-Pierre Bouchout**
(directeur de la DRJS)

Introduction par **Joël Balavoine**
(président du Comité d'histoire)

Que fait-on des enfants quand ils ne sont pas à l'école ? Le débat sur les vacances scolaires (1887-1914)

par **Christophe Granger**
(historien, ATER à l'université du Maine)

Du surveillant au mono, du sanitaire au pédagogique (1923-1949)

par **Françoise Tétard**
(historienne, ingénieur CNRS au Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle)

Un diplôme très partagé : le BAFA en chiffres.

par **Francis Lebon**
(sociologue, ATER à l'université Paris 13)

Réactions et témoignage

par **Brigitte Cahen**
(chef du bureau des vacances des jeunes de 1975 à 1982)

Chaque intervention sera suivie d'un débat avec la salle, des extraits de films seront projetés et le séminaire se clôturera autour d'un verre

Les diplômés des colos

Si les premières colos datent des années 1870, les premières sessions de formation connues ne commencent qu'en 1937. Le diplôme de moniteur et celui de directeur sont fixés en 1946 (circulaire du 29 mars de la direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire), confirmés en 1949 (arrêté du 5 février sur le diplôme d'Etat), couronnés en 1954 (décret du 6 janvier), harmonisés en 1973 (décret du 8 février sur le BAFA*-BAFD*).

A partir de 1948, quatre associations ont été habilitées par l'Etat pour former les stagiaires, dans un subtil équilibre confessionnel-laïque. Une ouverture a été accordée tardivement à d'autres organismes à partir des années 1970 : sur quels critères ?

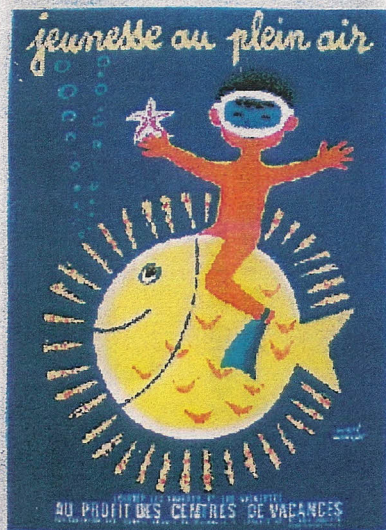
Plusieurs générations de "bafistes" se sont succédées. D'importantes cohortes de jeunes ont ainsi vécu cette communauté provisoire que représente "le stage". Le diplôme fait figure de rite de passage. Dans ses usages multiples, il a souvent constitué l'amorce d'une professionnalisation. Quel rôle a-t-il joué et joue-t-il dans une France confrontée au chômage des jeunes ? Ce diplôme fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, quel en est donc le secret ?

Françoise Tétard

* Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et
Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

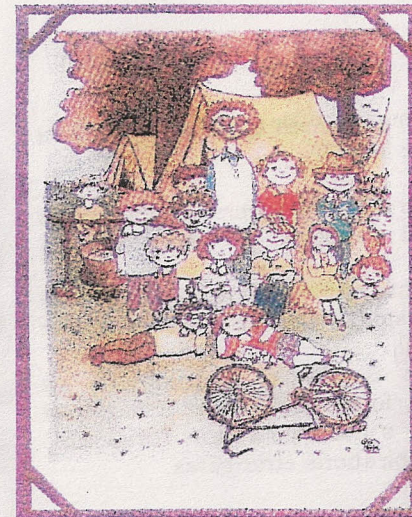


© Jean Effel / dessin offert au Secours Populaire / 1971 / D.R.
Le garçon dit « J'ai choisi la mer » et la fille répond « Moi, la campagne ».



© Hervé Morvan / Dessin offert à la Jeunesse au plein air / 1975 / D.R. (Archive déposée au PAJEP-Créteil)

Titre du bas « Achetez les timbres et les vignettes au profit des centres de vacances »



© Selçuk Demirel / 1980 / Nous remercions chaleureusement l'auteur qui nous a autorisé gracieusement à reproduire son œuvre.



Timbre émis à l'occasion du cinquantième anniversaire, extrait de la quatrième de couverture du *Bulletin mensuel d'informations de l'UFCV* (Union française des colonies de vacances et œuvres du grand air), n°90, 1957 (Archive du CAC-Fontainebleau)